

279^e réunion d'affaires des ÉDC

La 279^e réunion d'affaires des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) s'est tenue le 25 septembre selon un modèle hybride où les membres du conseil d'administration se sont rencontrés en personne, tandis que les autres administrateurs, les directeurs et les observateurs se sont joints à la séance de façon virtuelle.

Voici quelques points saillants de la 279^e réunion :

- un rapport du comité exécutif décrivant les activités récentes, y compris la réunion d'été de la FCA, la table ronde des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT), une réunion des dirigeants du secteur du dindon avec le CCTOV et les ÉDC, et une présence à l'OMC;
- une présentation de Zeno Group sur la campagne de marketing nationale;
- un rapport de VCM International sur la progression de l'étude de consommation qu'elle effectue pour le compte des ÉDC;
- l'examen et l'approbation d'une demande de disposition spéciale sur les quotas conditionnels ayant pour objectif de stimuler l'innovation dans le secteur;
- la décision de renouveler le mandat de Zeno Group en tant qu'agence de marketing responsable de la campagne de marketing nationale des trois prochaines années;
- des mises à jour du comité des programmes à la ferme, y compris sur l'état du prochain examen du Codes de pratiques débutant en novembre, et des mises à jour du comité sur la politique d'approvisionnement auprès du conseil d'administration;
- des rapports sur les communications d'entreprise, y compris des renseignements sur les activités de défense des intérêts (voir ci-dessous pour en savoir plus) et une mise à jour sur le commerce international.

Dans ce numéro :

**279^e réunion d'affaires
des ÉDC**
Page 1

**Événement Downtown
Diner du GO-5 et Mise
à jour législative**
Page 2-3

Rappel de biosûreté
Page 4

Analyse du marché
Page 5

**Campagne de
marketing nationale**
Page 6

Programmes à la ferme
Page 7-8

Commerce
Page 9

Prochaines réunions
Page 10

Événement Downtown Diner du GO-5



L'événement Downtown Diner organisé cette année par le GO-5 a eu lieu à Ottawa le 3 octobre. Étant donné le contexte à cette date, les débats en cours portant sur le projet de loi C-282 (voir ci-dessous) se sont introduits dans les conversations. Des agriculteurs et des représentants de chaque groupe de produits y ont rencontré des intervenants clés du gouvernement, des médias locaux et des membres du public d'Ottawa. Plus de 43 députés et sénateurs ont pris part à l'événement, ce qui constitue une participation record. Les participants ont pu goûter à des mets préparés à partir de chacun des produits en question.

Mise à jour législative

Projet de loi C-282

Les ÉDC surveillent activement divers projets de loi auxquels l'Office accorde de l'importance, et portent particulièrement attention au projet de loi C-282, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement*, qui est axé sur la gestion de l'offre. Ce projet de loi a franchi l'étape de la seconde lecture au Sénat et est actuellement à l'étude par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. La progression du projet de loi demeure une priorité centrale et les travaux à ce chapitre se poursuivent, aussi bien du côté des ÉDC que dans le cadre d'une étroite collaboration avec le GO-5.

Tous les représentants du GO-5 ont présenté leur témoignage sur le projet de loi devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. La présentation des ÉDC faite par le président des ÉDC, Darren Ference, est accessible sur la page ci-dessous. Elle débute à 11:41:20. Darren Ference et Phil Boyd, directeur exécutif, ont pris part à une séance de questions où ils ont fourni des réponses au nom des ÉDC. <https://senparivu.parl.gc.ca/Harmony/en/PowerBrowser/PowerBrowserV2?fk=649212&globalStreamId=3>

L'approche adoptée à l'égard de ce projet de loi comporte plusieurs facettes, de sorte qu'il faut notamment répondre à un nombre croissant d'articles d'opinion publiés dans d'importants organes médiatiques. Afin de contrer les discours négatifs et de renforcer notre position, nous travaillons également sur une campagne positive comprenant notamment des placements média et une colonne d'opinion dans le Hill Times. Des travaux complémentaires de relations publiques sont également en cours. De plus, des rencontres ciblées entre le GO-5 et les sénateurs auront lieu en octobre et en novembre pour concentrer nos efforts de défense des intérêts. Afin de soutenir ces efforts, nous envisageons de lancer une campagne de rédaction de lettres qui permettrait de mieux renseigner les parties prenantes sur l'importance de la gestion de l'offre et du projet de loi C-282.

Au moment d'écrire ces lignes, le nombre d'audiences supplémentaires du Comité portant sur le projet de loi demeure incertain. Nous savons toutefois que ce projet de loi est un enjeu prioritaire du Comité. Les ÉDC et le GO-5 poursuivent leurs efforts de défense des intérêts en appui au projet de loi.

Projet de loi C-275

Le projet de loi C-275, *la Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles)*, a été adopté en deuxième lecture au Sénat le 9 mai 2024. Par la suite, le projet de loi a été renvoyé devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de la foresterie. Le Comité a tenu une première réunion portant sur le projet de loi C-275 au début du mois de juin, puis a repris ses discussions en septembre.

Les ÉDC et d'autres organisations du secteur du bétail et de la volaille ont participé activement tout au long du processus, tandis que Darren Ference, président des ÉDC, a récemment pris la parole devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de la foresterie pour discuter du projet de loi C-275. Il est possible de visionner sa présentation à l'adresse suivante : <https://senparivu.parl.gc.ca/Harmony/en/PowerBrowser/PowerBrowserV2?fk=647708&globalStreamId=3>

Vers la minute 9:11:45 de l'enregistrement, Darren donne ses points de vue et des perspectives sur le projet de loi.

Rappel de biosûreté

Alors que de nouveaux défis sanitaires émergent et que les maladies existantes demeurent un risque, il est important d'évaluer continuellement nos pratiques de biosûreté à la ferme.



Suivez scrupuleusement les mesures de biosûreté afin d'aider à réduire le risque d'une maladie au sein de votre troupeau, notamment :

- Mesures améliorées liées à l'accès des bâtiments agricoles;
- Mesures antiparasitaires;
- Biosûreté de l'équipement;
- Élimination des carcasses et des déchets;
- Exigences relatives à la litière;
- Formation continue du personnel agricole.

Analyse du marché

Le tableau ci-dessous affiche les chiffres et les prix réels de la production canadienne et américaine des principales grandes cultures pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024 ainsi que les prévisions pour la saison 2024-2025. Ces chiffres sont fondés sur la production agricole et les rapports prévisionnels d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du département américain de l'agriculture (USDA).

Production (1 000 000 t) et prix (\$CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole												
	2022-2023				2023-2024				Prévisions pour 2024-2025			
	Production		Price		Production		Price		Production		Price	
	É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t	É.-U.	CA	Total	\$CA/t
Céréales fourragères												
Maïs	948.7	14.5	963.3	\$ 300	989.7	15.1	1004.8	\$ 310	989.7	15.0	1004.7	\$ 300
Orge	3.8	10.0	13.8	\$ 417	4.0	8.9	12.9	\$ 314	3.2	7.9	11.1	\$ 290
Avoine	0.9	5.2	6.1	\$ 548	0.9	2.8	3.7	\$ 354	1.0	3.2	4.2	\$ 310
Sorgho	4.8	0.0	4.8	\$ 311	8.1	0.0	8.1	\$ 260	7.7	0.0	7.7	\$ 221
Total	958	30	988		1003	23	1027		998	28	1026	
Blé (sauf dur)	43	29	72	\$ 401	48	28	76	\$ 316	52	28	80	\$ 330
Graines oléagineuses												
Canola	1.7	18.7	20.4	\$ 857	1.9*	18.3	20.2	\$ 705	1.9*	18.6	20.5	\$ 630
Soya	116.2	6.5	122.8	\$ 701	115.5	7.0	122.5	\$ 688	124.8	7.1	131.9	\$ 530
Tourteau de soja	47.6	1.3	48.9	\$ 514	49.1	1.4	50.5	\$ 464	51.8	1.4	53.2	\$ 364
Total	165	27	192		164	27	191		178	27	206	

Sources:

Canada : perspectives des principales grandes cultures (AAC)

États-Unis : Oil Crops Outlook, Wheat Outlook et Feed Grains Yearbook (USDA)

Remarque : Le prix du tourteau de soja est un montant en dollars américains par tonne américaine rapporté en dollars canadiens par tonne métrique

* Ces nombres ont été reportés depuis la période précédente en raison de l'absence de données prévisionnelles.

Alors que la saison de croissance 2024 tire à sa fin, AAC a révisé certaines de ses précédentes prévisions pour la campagne agricole 2024-2025 en raison du temps chaud et sec qui s'est abattu de manière imprévue sur l'Ouest canadien. Bien que la production de la plupart des principales grandes cultures devrait augmenter par rapport à 2023-2024, cette augmentation est minime (de l'ordre de 1 % à 2 %).

L'avoine, pour laquelle une hausse de 21,4 % est anticipée, fait exception. Les prix devraient continuer d'afficher une baisse par rapport à la période 2022-2023, y compris une diminution de 5 % à 20 % pour les principales grandes cultures. Aux États-Unis, l'USDA prévoit des tendances similaires pour 2024-2025. Elle anticipe toutefois des hausses de prix plus importantes, allant de 5 % à 10 %, pour le blé et les graines oléagineuses. L'augmentation du prix de l'avoine et la diminution du prix de l'orge et du maïs qui sont prévues d'un côté et de l'autre de la frontière.

Campagne de marketing nationale

Stimuler les achats de la rentrée scolaire

Pensez Dindon / Think Turkey a tiré parti de la période de la rentrée afin d'encourager les parents à acheter du dindon pour des repas sains qui se préparent rapidement. La campagne avait une grande visibilité sur les écrans numériques des comptoirs de charcuterie dans les épicereries, sur les bannières sur des sites Web de détaillants et dans les recettes d'influenceurs sur les médias sociaux. Tous ces médias faisaient la promotion du dindon en le présentant comme une option pratique de premier choix.

Demeurer au centre de l'Action de grâce

S'appuyant sur la réussite du programme de l'Action de grâce 2023, Pensez dindon / Think Turkey s'est investi dans la promotion de l'achat local avec la campagne « Célébrer avec du dindon » au Canada français et « Here's to Canadian Thanksgiving » du côté anglophone. Les publicités montraient les Brubacher, une famille d'agriculteurs canadiens d'Ontario, et les Boulay, une famille de Saint-Dominique, au Québec (NOUVEAU en 2024). On y voit leur joie de se rassembler avec leur famille et leurs amis devant un repas de dindon, et les consommateurs sont invités à soutenir les agriculteurs canadiens. La campagne a été lancée à la télévision, sur les médias sociaux et dans les médias numériques.



Accueillir de nouveaux adeptes de la tradition de l'Action de grâce

Cet automne, Pensez dindon / Think Turkey a lancé le Fonds d'action de grâce, qui offre 20 000 \$ en argent aux étudiants de niveau postsecondaire afin qu'ils puissent s'attabler pour l'Action de grâce.

Du 12 au 23 septembre, des groupes étudiants de niveau postsecondaire et des membres du corps professoral étaient invités à visiter pensezdindon.ca / thinkturkey.ca pour courir la chance de gagner l'un des huit prix de 2 500 \$ pour financer leurs célébrations sur le campus. Ce programme vise à

bâtir un sens de la communauté plus fort sur les campus du Canada et à inviter plus de gens à suivre la tradition de l'Action de grâce.

Pensez dindon / Think Turkey a lancé une plateforme à l'intention des nouveaux hôtes sur son site Web qui propose des recettes et des astuces afin de faciliter les choses pour ceux qui reçoivent pour la première fois et de les aider à gagner en confiance.

Le dindon – Faites-le plus souvent cet automne

La programmation télévisée de Pensez dindon / Think Turkey se poursuivra au-delà de l'Action de grâce grâce à des intégrations et des commandites dans les émissions La cuisine d'Isabelle et Ricardo et Top Chef Canada, où le message « Faites-le plus souvent » s'affichera dans des annonces publicitaires et ailleurs.

Programmes à la ferme



Grippe aviaire hautement pathogène

Bien que le nombre global de détections à l'échelle mondiale est faible comparativement aux années précédentes, le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) circule toujours. Au Canada, l'IAHP H5N1 a été repérée dans des troupeaux de volaille commerciaux de Colombie-Britannique le 21 octobre 2024, après un été sans aucune détection. Aux États-Unis, plusieurs cas ont été recensés dans des troupeaux de volaille commerciaux depuis le début du mois de septembre, principalement dans l'Ouest du pays, y compris en Californie, dans l'État de Washington et en Utah. Les troupeaux de bétail laitier continuent de présenter des cas, plus de 333 troupeaux étant touchés dans 14 états.

Des cas d'infections par le virus de la grippe aviaire chez l'humain se présentent encore partout dans le monde, y compris aux États-Unis où 28 cas ont été confirmés depuis le début de l'écllosion en 2022. Dans la plupart des cas d'infection humaine, on a rapporté une exposition à des troupeaux de bétail laitier ou de volailles ayant eu lieu avant la détection du virus de la grippe aviaire ou l'apparition de la maladie. Le risque d'infection demeure faible pour la population générale, et de faible à modéré pour ceux exposés à des animaux infectés ou à des environnements contaminés, à la condition d'utiliser de manière appropriée l'équipement de protection individuelle, de maintenir une bonne hygiène et de surveiller l'apparition de symptômes. Consultez le document *Se protéger contre la grippe aviaire A (H5N1) au travail* du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail à l'adresse <https://www.cchst.ca/topics/hazards/health/zoonotic-diseases/avian-flu-infographic>.

Métapneumovirus aviaire (aMPV)

L'aMPV continue de toucher les troupeaux de dindons du Canada, notamment en Ontario et au Manitoba, où des cas ont été confirmés. Les conséquences sur un troupeau dépendent de la souche virale, de l'espèce, de l'âge et du statut immunitaire du troupeau, de même que des infections secondaires présentes. À l'heure actuelle, il n'existe pas d'option de prévention ni de traitement approuvé au Canada. Tandis que les efforts se poursuivent pour offrir un vaccin, l'accent est mis sur les recommandations générales de prévention et de gestion de la maladie et sur des plans de traitement proactifs pour les potentielles infections bactériennes secondaires.

Programmes à la ferme

Modifications aux programmes à la ferme des ÉDC

Des modifications aux programmes à la ferme des ÉDC, datées de juin 2024, ont été intégrées au manuel du producteur des programmes à la ferme des ÉDC pour la production commerciale et de reproduction.

Ces changements sont fondés sur de nouvelles avancées scientifiques et des réglementations émergentes, de même que sur les commentaires reçus des offices provinciaux, des vérificateurs et des producteurs depuis le dernier examen du Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF) et du Programme de soins des troupeaux (PST) des ÉDC. La majorité des modifications visent à renforcer les exigences de biosûreté actuelles en fonction de l'expérience du secteur du dindon avec la grippe aviaire et à préciser davantage les exigences actuelles des programmes. Les mises à jour propres aux dindons reproducteurs comprennent des dispositions incorporant les exigences applicables au titre du nouveau Règlement sur les couvoirs, entré en vigueur en novembre 2023.

Les révisions imprimées ont été envoyées à tous les offices provinciaux de commercialisation du dindon aux fins de distribution aux éleveurs et aux vérificateurs en septembre. Les changements seront également ajoutés aux versions électroniques des programmes accessibles sur le portail des programmes à la ferme des ÉDC à l'adresse <https://tfconfarmprograms.ca/fr/> avant la date cible de la mise en œuvre des changements, à savoir le 1er janvier 2025.

Mise à jour du Code de pratiques

Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons du Canada sera mis à jour.

Les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs de poulet du Canada (PPC), les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada (TVOC) ont collectivement entamé une mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons du Canada (2016). La mise à jour sera fondée sur le processus d'élaboration du Code du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Le processus d'élaboration du Code comprend un sondage, lancé au début de chaque Code, qui permet de recueillir les préoccupations des parties prenantes en matière de bien-être. Les points de vue reçus contribueront à orienter le travail du comité responsable du Code dans le cadre de la mise à jour du Code. Le sondage est accessible au www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/poulets-dindons-et-reproducteurs et prendra fin le 8 novembre 2024.

Le Code de pratiques du Canada fournit des directives essentielles sur le soin et la manipulation des animaux de ferme. Il met par écrit les exigences en matière de soin des animaux et les pratiques recommandées à l'échelle nationale, en plus de servir d'outil éducatif, de document de référence pour la réglementation, et de base pour les programmes de soins des animaux à la ferme, y compris le Programme de soin des troupeaux (PST) des ÉDC.

Commerce

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Le 8 avril, l'étude brésilienne sur la progression des négociations agricoles de l'OMC, officiellement soumise auprès du Conseil général de l'OMC pour la réunion des 22 et 23 juillet, a été refusée. Selon certains membres de l'OMC, on s'inquiétait principalement que la proposition nuise aux négociations agricoles officielles et établisse un précédent non souhaité pour les futures négociations. Étant donné que les préoccupations concernent le processus plutôt que le contenu de l'étude, la proposition brésilienne a maintenant été adoptée par la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, le groupe officiel des négociations agricoles.

Lors de la réunion de la Session extraordinaire des 18 et 19 septembre, les membres de l'OMC provenant du groupe de Cairns (représentant les pays exportateurs de produits agricoles, y compris le Canada) et le Groupe africain ont indiqué travailler les uns avec les autres et espérer reporter à une date ultérieure les propositions portant sur les principaux sujets de négociation.

Deux options ont été discutées quant à la façon de structurer les négociations agricoles en vue d'assurer une participation active et construction de tous les membres de l'OMC et de faire des progrès avant la prochaine Conférence ministérielle (MC14) de 2026. La première option consiste à créer de petits groupes de travail pour chaque sujet de négociation, tandis que la deuxième est de faire appel à des facilitateurs qui dirigeraient les négociations sur certains sujets. Toutefois, ces deux solutions engendreraient des contraintes en matière de ressources pour plusieurs pays en voie de développement.

Des membres clés de l'OMC demeurent campés sur leurs positions, ce qui empêche les négociations d'avancer dans l'ensemble. En effet, ceux-ci sont peu enclins à s'éloigner du statu quo, ce qui a contribué à l'absence de progrès à ce jour.

Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Le 15 décembre 2024, le Royaume-Uni deviendra le 12^e pays membre de l'Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Les six membres du PTPGP qui ont ratifié les modalités de l'accession du Royaume-Uni sont les suivants : le Japon, Singapour, le Chili, la Nouvelle-Zélande, le Vietnam et le Pérou. Cela signifie que l'accord entrera en vigueur avec ces membres d'ici le 15 décembre, et avec d'autres membres (p. ex., l'Australie, le Brunéi Darussalam, le Canada, la Malaisie et le Mexique) lorsque ceux-ci ratifieront l'entente.

Le 19 septembre 2024, l'Indonésie a officiellement demandé à se joindre au PTPGP. L'Indonésie est le 8^e pays à faire une telle demande, emboîtant le pas au Royaume-Uni, à la République populaire de Chine, à Taiwan, l'Équateur, au Costa Rica, à l'Uruguay et à l'Ukraine.

Prochaines réunions

Conférence Advancing Women
Du 17 au 19 novembre 2024
Niagara Falls (Ontario)

280e réunion d'affaires des ÉDC
Du 4 au 5 décembre 2024
Toronto (Ontario)

Conférence Nourrir l'avenir à l'occasion du
Jour de l'agriculture canadienne
11 février 2024
Ottawa (Ontario)

281^e réunion des et 51^e assemblée générale annuelle
des ÉDC
19 et 20 mars 2024
Ottawa (Ontario)



Les Éleveurs de dindon du Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@ffc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca

